



Déclaration attestant que les conditions d'éligibilité en tant que candidat ou candidate pour un mandat de membre du conseil de fondation sont remplies

Personne déclarante:

J'ai été informé/e des dispositions suivantes et je m'engage à les respecter (veuillez cocher ce qui convient):

- Règlement des élections de la fondation collective Vita, en vigueur depuis le 1.1.2025 (vita.ch/elections)

Dans le cadre de ma candidature pour l'élection au sein du conseil de fondation de la fondation collective Vita, je confirme satisfaire à toutes les conditions d'éligibilité conformément à l'art. 7 du règlement des élections, et notamment que (veuillez cocher ce qui convient)

- je fais partie du cercle des personnes assurées actives;
- je me trouve dans un rapport de travail non résilié avec l'employeur affilié;
- j'exerce pour cet employeur mon **activité principale** avec un taux d'occupation de **40% au minimum**. En cas de **plusieurs activités lucratives à temps partiel** veuillez indiquer les autres employeurs et le taux d'occupation respectif.

Employeur	Taux d'occupation	Employé depuis le
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<hr/>	<hr/>	<hr/>

Je confirme que je dispose des connaissances suivantes conformément à l'art. 7 du règlement électoral (veuillez cocher la case correspondante):

- bonnes connaissances méthodologiques (par exemple connaissances en gestion et stratégie, connaissances des processus)

ou

des connaissances spécialisées et sectorielles fondamentales – de préférence dans le domaine de la prévoyance professionnelle – en particulier dans un ou plusieurs des thèmes suivants:

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Technique d'assurance | <input type="radio"/> Externalisation |
| <input type="radio"/> Réglementation/loi | <input type="radio"/> Modèles d'affaires |
| <input type="radio"/> Numérisation | <input type="radio"/> Comptabilité/bilan |
| <input type="radio"/> Placements/marché des capitaux | <input type="radio"/> Autres: |
| <input type="radio"/> Gestion des risques | <hr/> |

Je suis informé-e

- que les conditions précitées doivent être remplies au moment de l'élection ainsi que pendant toute la durée du mandat. Si une ou plusieurs de ces conditions n'étaient plus remplies lors de ma candidature ou s'ils existaient des motifs d'exclusion selon art. 8 du règlement des élections, cette candidature perdrait sa validité (voir règlement des élections). Si ces conditions n'étaient plus remplies en cours de mandat, cela entraînerait un départ immédiat prématuré du conseil de fondation (art. 18 du règlement des élections);
- que le bureau électoral ou la direction au nom de ce dernier, est en droit, en cas de doute sur l'éligibilité, d'exiger des documents complémentaires;
- que le bureau électoral est en droit d'exclure des candidats en raison de critères non remplis;
- qu'en cas d'élection au sein du conseil de fondation, je m'engage à notifier **sans délai** au président du conseil de fondation et/ou au secrétaire de la fondation collective Vita toute modification éventuelle susceptible d'avoir une incidence sur ma qualification en tant que membre du conseil de fondation conformément à l'art. 7 et 8 du règlement des élections.

Je confirme avoir répondu à toutes les questions posées de façon véridique et complète.

Nom, prénom	
Lieu, date	Signature